



MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle
77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22
Courriel : mairie.villemer@wanadoo.fr
Internet : www.villemer.fr



Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 15 h,
samedi de 10 h à 11 h 30.

- Secrétaires :

Nathalie Cagnion et Patricia Morana

- Agents municipaux :

Jean Dandry et Richard Rossi

LE CONSEIL

Jacques Piclin

Maire, chargé des affaires scolaires

Vice-Président du SIRP Villemer/Treuzy-Levelay

Permanence à la mairie

le matin ou sur rendez-vous

Marc VITRY

1^{er} Adjoint, chargé des travaux

Permanence à la mairie

samedi matin sur rendez-vous

Dorothee RAPALLO

2^e Adjointe,

chargée de l'urbanisme et de l'environnement

Permanence à la mairie sur rendez-vous

Franck BEAUFRETON

3^e Adjoint, chargé des finances

Permanence à la mairie sur rendez-vous

André AUBIN

Nathalie BEAUDOIN

Véronique BOISSEAU

Anne-Laure LE MENS

Michel DELACROIX

Geoffrey DESPLATS

Jacky MOUTINHO

Élisabeth MOUTINHO

Stéphane REMBUR

Martine SAINTEMARIE

Nathalie SERRES-PAYLOT

CÔTÉ TRAVAUX

NULLE BAR AILLEURS...

Après un travail remarquable de la Commission Bâtiments, après les aménagements réalisés à l'école, c'est au tour de notre commerce de bénéficier des travaux devenus indispensables et pour le confort de tous, clients et gérants. Les travaux réalisés par la société Sud Métallerie, remplacement des portes et fenêtres du rez de chaussée a été réalisé en bois pour les fenêtres et en aluminium pour les portes.

Mieux isolé, moins de bruit, une clarté sans égal afin de profiter pleinement de la convivialité des lieux.

Marc Vitry



La façade du commerce Nulle Bar ailleurs avec ses nouvelles fenêtres en bois double vitrage et ses portes en alu blanches comme demandé par les Bâtiments de France.



Côté bar, Christine et Jérôme ont créé une ambiance chaleureuse en faisant le choix d'un mobilier de fabrication locale (Maison Gatti).

LES VŒUX DU MAIRE LE 14 JANVIER 2017

Mesdames, messieurs. Comme chaque année, c'est un grand plaisir pour moi de vous retrouver à l'occasion de cette cérémonie qui est pour vos élus l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, et de vous informer sur les réalisations à venir.

Tout d'abord, je ne peux commencer mon propos sans revenir sur les événements qui ont à nouveau endeuillés notre pays au cours des douze derniers mois.

Le 7 janvier un islamiste attaque des policiers à l'arme blanche, le 11 janvier, un enseignant juif est attaqué à la machette, le 13 juin, deux policiers sont abattus devant leur domicile, le 14 juillet à Nice 86 personnes sont tuées et 286 autres sont blessées, le 26 juillet à St-Étienne du Rouvray, un prêtre est sauvagement assassiné.

La barbarie qui frappe aujourd'hui de nombreux pays dont la France est sans limite pour tenter de mettre à mal les valeurs qui sont les nôtres, pour instaurer un climat de peur. Nous sommes aujourd'hui en guerre contre un ennemi qui peut frapper n'importe où, n'importe quand, pour répandre la terreur. Nous devons bien sur être vigilants, et les services de l'état sont sans cesse en alerte et parviennent à déjouer de nombreuses tentatives. Mais nous ne devons pas céder. Notre démocratie doit montrer qu'elle est forte, indivisible et déterminée.

J'ai, et nous avons tous en ce début d'année une pensée toute particulière pour toutes les victimes et les familles endeuillées par ces actes inqualifiables.

Je tiens à féliciter et à remercier chaleureusement toutes celles et ceux, policiers, gendarmes, militaires, pompiers, secouristes, personnel médical, et toutes les associations.... qui interviennent parfois au péril de leur vie, pour protéger, secourir, soigner, aider et accompagner en toutes circonstances y compris les plus dramatiques.

En juin 2016 la région a connu une des crues les plus importantes de son histoire. De nombreuses communes ont été sinistrées par ce phénomène obligeant une partie de la population à quitter leur domicile, de nombreux commerces à cesser leur activité ainsi que beaucoup d'entreprises. Villemer a été épargnée par cet épisode dramatique mais ses habitants, et je m'en réjouis, ont répondu, chacun à sa manière, à l'appel à l'aide. Beaucoup d'entre vous ont proposé des possibilités de relogement, d'autres sont allés spontanément prêter main forte sur les lieux même du désastre, d'autres encore ont proposé du matériel pour tenter de minimiser l'impact du phénomène. A tous j'adresse mes remerciements. Force est de constater que la solidarité n'est pas un vain mot et demeure une valeur sûre dans notre pays.

2016, c'est encore et toujours le chômage et la misère pour de plus en plus de familles, une économie qui peine à se remettre en marche, et pour nos communes, mais aussi pour nos conseils régionaux, départementaux, et les communautés de communes une nouvelle baisse des dotations. Contraints de faire toujours plus avec moins, équation difficile à résoudre, nous devons retarder ou remettre certains de nos projets à un futur plus ou moins lointain.

Je pourrais encore, les sujets ne manquent pas, allonger cette liste, mais je pense qu'il est temps de faire preuve d'optimisme et de montrer que malgré l'adversité nous allons et nous continuerons d'aller de l'avant. Tout d'abord, je tiens à vous adresser en mon nom et au nom de tous vos élus nos vœux les plus sincères pour cette année 2017. Nous vous souhaitons la réussite dans vos entreprises, une vie familiale comblée, du travail pour ceux



qui en sont privés, un peu d'argent pour ceux qui en manquent parfois cruellement et surtout une bonne santé pour vous, vos familles, vos proches et vos amis.

Cette année 2017 sera une année importante pour notre démocratie. Vous serez amenés, les 23 avril et 7 mai prochains à élire un nouveau Président ou une nouvelle présidente de la République qui prendra en mains l'avenir de

notre pays pour les cinq prochaines années. Les 11 et 18 juin, vous élirez également vos représentants à l'Assemblée Nationale. Le nombre d'inscriptions enregistrées sur les listes électorales montre votre attachement à nos valeurs républicaines, et je m'en félicite.

Ce moment privilégié me permet de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux villemérois qui, je l'espère, trouveront ici la quiétude qu'ils recherchent. Cette année, six petites ou petits Villemérois sont venus au monde, cinq couples ont été unis par le mariage et malheureusement nous avons eu la peine de voir quatre de nos concitoyens nous quitter.

Il est temps pour moi maintenant, d'aborder les réalisations et les travaux et aménagements réalisés en 2016.

Cette année, l'îlot directionnel mis en place au carrefour de la RD403 et de la route de Fontainebleau a été complété par la réalisation de 3 passages piétons permettant de rejoindre avec plus de sécurité le centre du bourg en évitant de longer un mur sur un trottoir des plus étroit en tournant le dos à la circulation.

Après une étude sur les vitesses, deux nouveaux ralentisseurs ont été mis en place dans la traversée du Luat.

A ce sujet, je tiens à informer celles et ceux, et ils sont nombreux, qui constatent dans d'autres secteurs de la commune l'irresponsabilité et l'incivilité grandissante de nombreux conducteurs et qui voient chaque jour des véhicules circulant à des vitesses plus qu'excessives traverser notre village, que leurs craintes sont toujours au cœur de nos préoccupations. Des études sont en cours pour poursuivre la mise en place de moyens contraignants aux endroits les plus exposés.

Des réparations sur l'ensemble de la voirie communale ont été réalisées. Certains secteurs vont devoir être rénovés. Notre voirie communale souffre de plus en plus et son entretien fort coûteux est aujourd'hui un sujet prioritaire.

L'école a vu s'achever cette année les travaux entrepris l'an dernier dans le logement du 1^{er} étage. Nous assurerons également cette année la réfection du sol de la classe du rez de chaussée.

Pour tous les aménagements retenus, nous nous efforçons, et je le souligne chaque année, de trouver le meilleur compromis possible entre l'efficacité et le coût de réalisation.

Cette année, notre commune a signé avec le Préfet de Seine-et-Marne, la Directrice de la Sécurité Publique et la Police Nationale un protocole établissant le dispositif de vigilance citoyenne, visant à faciliter la remontée des incidents et à renforcer l'action de proximité en établissant une relation entre les autorités et la population. Vous avez pu lire dans votre journal communal le principe de fonctionnement de ce dispositif. Très prochainement, les référents désignés seront réunis par le commissariat de Moret sur Loing pour affiner ce fonctionnement.

N'hésitez pas à faire remonter toute situation anormale constatée (inconnu en repérage, véhicule inconnu en stationnement prolongé, présence d'individus sur un site que vous savez pertinemment inoccupé...). Prévenez sans prendre le moindre risque pour votre propre sécurité. Ce dispositif dissuasif porte rapidement ses fruits dans les communes qui l'ont adopté.

Une réserve d'eau et deux poteaux d'incendie seront mis en place au Luat pour y assurer une défense incendie conséquente.

Comme je l'annonçais ici même l'an dernier, notre réseau d'eau potable est en pleine évolution. Les premières décisions et délibérations le concernant remontent à 1932. Les premiers travaux ont commencé en 1934 et c'était alors les « ponts et chaussées »

qui en avaient la charge. Ce réseau nécessite aujourd'hui une rénovation pour que son rendement s'améliore. Pour ce faire un cabinet choisi conjointement avec la commune de Treuzy Levelay est au travail. Vous avez pu voir la mise en place de débitmètres qui sectorisent le réseau afin de mettre en évidence les éléments les plus fuyards. De nouveaux plans plus précis seront bientôt à notre disposition et des mesures de pressions sont en cours chez un certain nombre d'entre vous. Le résultat final établira un calendrier prévisionnel et priorisé des travaux à entreprendre. Dans le même temps, les études préliminaires concernant la station de traitement des pesticides par charbon actif sont achevées. L'entreprise retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre est maintenant à l'ouvrage et devrait nous remettre d'ici quelques jours un avant projet. La construction de cet équipement commencera prochainement.

Toutes ces études et les travaux qui s'en suivront sont réalisés avec l'aide précieuse de l'agence de l'eau Seine Normandie, du conseil départemental et de l'état que je remercie ici. Tout ceci vous permettra bientôt d'avoir une eau d'excellente qualité. Toujours dans un souci de préservation de la ressource en eau, la commune est engagée dans une démarche « zéro phyto ». Les pesticides sont aujourd'hui interdits dans le domaine public et nous recherchons des solutions alternatives pour l'entretien de nos espaces verts. De nombreuses espèces végétales vont à nouveau réapparaître dans notre environnement. L'intervention de chacun sur les quelques mètres qui le concerne fera bien sûr partie de ces solutions de remplacement. Il est temps que la campagne redevienne ce qu'elle était, il y va de notre santé, de celle de nos familles et des générations futures.

En 2016, la commune a également fait réaliser un agenda programmé pour la mise aux normes de tous nos bâtiments afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux s'étaleront sur les quatre prochaines années.

Parmi les projets importants pour notre village, il y a les opérations de montée en débit internet portées par la communauté de commune. Ces opérations vous permettront dans quelques mois de bénéficier d'un débit nettement supérieur à celui d'aujourd'hui. Vous aurez prochainement à ce sujet des informations complémentaires, y compris pour les secteurs dont la couverture reste difficile et pour lesquels toutes les solutions seront étudiées.

Les travaux de rénovation du commerce, remplacement des portes et fenêtres et sécurisation du local ainsi que la rénovation de notre salle polyvalente, isolation et remplacement des huisseries extérieures ont pris un certain retard mais devraient être réalisés cette année. En ce qui concerne la salle polyvalente, le chauffage a été remis en état et un système de réarmement automatique en cas de surtension a été mis en place sur l'installation électrique.

Villemer vient également de lancer la révision de son PLU, opération qui durera environ 18 mois et qui intégrera les lois Alur, Notre et Grenelle II.

Enfin un très beau projet est en marche : la construction d'une maison des services sur notre territoire. Projet porté lui aussi par la communauté de communes dont son Président vous dira quelques mots à la fin de mon intervention.

Je remercie toutes les entreprises et tous les artisans qui tout au long de l'année travaillent pour notre commune. Certaines sont présentes ici ce matin et je les en remercie.

Il est temps pour moi de remercier toutes celles et ceux qui ne sont pas toujours dans la lumière mais qui œuvrent tout au long de l'année pour que Villemer vive.

Je commence par l'ensemble des enseignants de nos écoles et le personnel du RPI auquel j'associe les représentants de parents d'élèves et les membres de l'association « Pour nos enfants ». L'école est un élément majeur de la vie d'un village. Je les remercie pour la qualité de leur travail et leur dévouement.

Un grand merci aux membres du CCAS qui accompagnent ceux qui sont dans la détresse ou dans la difficulté. Cette année encore ils

ont offert à nos anciens le traditionnel repas de fin d'année le 20 novembre ainsi que le colis apprécié de tous. Pour les plus jeunes, le spectacle de fin d'année le 10 décembre auquel s'est joint le Père Noël. Ils sont à l'écoute et combattent la solitude et l'isolement. Je veux maintenant remercier toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour organiser des journées ou des soirées d'animations. Je veux bien sûr parler des bénévoles de la commission culture, du CSLV et des associations qui le composent. (L'assemblée générale du CSLV s'est par ailleurs tenue hier soir et le bureau directeur, après trois années d'activité, souhaite passer la main. Afin que cette association perdure, nous avons besoin de volontaires pour le remplacer. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez prendre une part active à l'animation du village). Sans eux et sans elles, pas de fête, pas de rassemblement, pas de culture. En 2016, ils vous ont proposé : un concert de chorales dans l'église le 10 avril un concert rock le 21 mai, des tournois de pétanques tout au long de l'année, une exposition de peintures et sculptures à nouveau dans notre église, un thé dansant chaque mois, la fête de la musique dans la cour de l'école en juin, la retraite aux flambeaux le 14 juillet, des soirées dansantes, deux trocs aux plantes les 23 avril et 26 novembre la soirée théâtre du 22 octobre, la soirée beaujolais du 18 novembre et j'en oublie probablement. Notre brocante annuelle à malheureusement été victime d'une météo contrariée. Merci aux responsables des associations, tennis de table, country, danse de salon, gymnastique, randonnée, peinture et sculpture, pétanque et club du soleil d'or. Cette année a vu également la création par la commission culture de l'opération fleurissement citoyen dont les premières plantations prendront leur essor au printemps. Cette commission a également réalisé les décors de Noël de la Mairie et de l'école. N'hésitez pas à rejoindre cette opération en vous faisant connaître auprès de la commission culture.

Merci à tous le personnel communal pour son implication et qui vous accueille en Mairie, ou assure l'entretien de nos bâtiments et la propreté de notre village. Ils ne chôment pas, je peux vous l'assurer.

Un petit mot à ce propos pour vous faire part de mon inquiétude, dont je vous faisais déjà part l'an dernier, quant aux dépôts sauvages qui se multiplient dans nos bois et chemins, à la multiplication des déjections canines qui envahissent peu à peu nos trottoirs et nos pelouses, à certaines dégradations comme le jeu pour enfant près de l'école, aux détritus déposés çà et là même à côté des poubelles. Je compte sur chacun de vous pour que Villemer demeure le village que nous aimons tant.

Merci à tous les services de la Préfecture, de la Sous Préfecture, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, du SDIS, de la Police, de la Direction des Territoires, de la trésorerie de Moret sur Loing, toujours présents pour répondre à nos sollicitations.

Enfin je n'oublierai pas tout le personnel de Moret Seine et Loing, notre communauté de communes, qui a accueilli le 1er janvier la commune de Flagy dont le Maire, Président des Maires ruraux de Seine et Marne est parmi nous ce matin et je l'en remercie.

Tous les services, et je les cite par plaisir comme chaque année, la petite enfance, la jeunesse et le sport, la vie sociale, la culture, le tourisme, l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique, les transports, l'urbanisme, tous fournissent un travail de qualité au service des habitants de notre territoire. Merci à eux.

Voilà, je vais bien sûr également remercier tous les membres du conseil municipal, conseillers et adjoints, ainsi que leurs épouses et leurs maris qui supportent leurs absences répétées, conseillers et adjoints qui travaillent pour faire évoluer notre village tout en préservant son caractère.

A toutes et à tous je renouvelle mes vœux de bonheur et de santé pour vous, vos familles et vos amis. Que 2017 vous permette de réaliser tous vos projets, tant familiaux que professionnels.

Merci de votre attention et bonne année.

Jacques Piclin

RÉCUPÉRATION DES TEXTILES

Félicitations aux habitants de Villemer qui s'impliquent dans le tri sélectif. De 2010 à 2016 le SMICTOM de la région de Fontainebleau a constaté une augmentation de 45% des textiles collectés. À Villemer, l'an passé, la borne en a recueilli 2 300 kilos, ce qui représente 3.19 kilos par habitant et place notre commune à la 6^e place sur les 22 communes du SMICTOM.

Pour rappel, vous pouvez y déposer vos vêtements usagés, votre linge de maison (draps, couvertures, nappes, rideaux...), vos chaussures et vos articles de maroquinerie. Les vêtements doivent être propres et emballés dans des sacs plastiques.

Véronique Boisseau



Le collecteur de vêtements se trouve sur le parking du cimetière.

FLEURISSEMENT

Avec le printemps, l'équipe du fleurissement citoyen a commencé à replanter dans notre commune.

Si vous souhaitez y participer, écrivez-nous sur lelien.villemer1@hotmail.fr.



POINTS FORTS DES CONSEILS

Séance du 25 novembre 2016

Présents : Jacques Piclin, Stéphane Rembur, Geoffrey Desplats, Franck Beaufreton, André Aubin, Elisabeth Moutinho, Martine Saintemarie, Nathalie Beaudoin, Véronique Boisseau.

Absents excusés : Anne-Laure Le Mens pouvoir à Elisabeth Moutinho, Jacky Moutinho pouvoir à Nathalie Beaudoin, Nathalie Serres-Paylot pouvoir à Véronique Boisseau, Dorothée Rapallo pouvoir à Jacques Piclin, Marc Vitry pouvoir à Martine Saintemarie.

- Adhésion de la commune Moret-Loing et Orvanne au SDESM.
- Fermeture d'un poste d'adjoint administratif première classe de 20 heures.
- Tarif de l'eau pour l'année 2017 : 1,75€/m³ soit 5% d'augmentation.
- Facturation sur le budget de l'eau de 35 heures annuelles de travail effectuées par les services administratifs et 50 heures annuelles par les services techniques.

Séance du 16 décembre 2016

Présents : Jacques Piclin, Stéphane Rembur, Geoffrey Desplats, Franck Beaufreton, Nathalie Serres-Paylot, Anne-Laure Le Mens, Marc Vitry, Elisabeth Moutinho, Martine Saintemarie, Nathalie Beaudoin, Véronique Boisseau, Michel Delacroix, Dorothée Rapallo.

Absents excusés : André Aubin pouvoir à Anne-Laure Le Mens, Jacky Moutinho pouvoir à Elisabeth Moutinho.

- Validation du dossier Agenda Accessibilité programmée. Celui-ci est à programmer sur six années pour un montant total estimé à 46 450 € HT.
- Mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire).
- Remplacement d'un adjoint aux finances suite à la démission de Jacky Moutinho.
- Franck Beaufreton et Michel Delacroix font acte de candidature.
- Franck Beaufreton est élu adjoint aux finances (11 voix pour).
- Droit de préemption non pris sur 1, rue des Marronniers.

Séance du 27 janvier 2017

Présents : Jacques Piclin, Stéphane Rembur, Geoffrey Desplats, Franck Beaufreton, Michel Delacroix, Anne-Laure Le Mens, Elisabeth Moutinho, Jacky Moutinho, Martine Saintemarie, Véronique Boisseau, André Aubin, Marc Vitry.

Absents excusés : Nathalie Beaudoin, Nathalie Serres-Paylot, Dorothée Rapallo pouvoir à Jacques Piclin.

- Signature de la convention de mise à disposition des agents et du service ingénierie du pôle APROTER de Moret-Seine&Loing.
- Installation d'une alimentation électrique en triphasé à la cantine scolaire suite à l'achat d'un nouveau four pour un montant de 4 865.30 € HT. Demande de subvention du fonds ECOLE pouvant s'élever à 45% du montant HT.
- Création d'une réserve incendie en bâche souple de 120 m³ au Luat. Demande de subvention de la DETR pour un montant de 11 250 € HT.
- Signature de la convention pour la facturation de la redevance et des taxes ANC (SIDASS/Véolia eau/Villemer).
- Signature de la convention avec le Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne pour l'entretien de l'éclairage public.
- Rachat du camion de la commune en fin de contrat location/vente pour un montant de 2 812,32 €, soit un coût total d'achat de 29 210,41 € après versements des 60 loyers.
- Refus du conseil municipal de transférer sa compétence urbanisme à la CCMSL pour l'élaboration d'un PLUI.
- Décision de consulter les habitants pour l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures. Le conseil statuera en fonction des réponses données.
- Mise en place de deux panneaux d'illustration de Germaine Bouret aux entrées de Villemer. L'un sera financé par l'association Germaine Bouret et le second par la commune.

Les comptes-rendus dans leur intégralité sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune.

PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2017 :

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le **dimanche 23 avril** et le second tour (s'il est nécessaire d'y procéder) le **dimanche 7 mai**. En Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures (heures légales locales) pour le premier tour et sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures pour le deuxième tour pour la commune de Villemer.

Les élections législatives sont prévues les **dimanches 11 et 18 juin** : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

C'est la date du **dimanche 24 septembre** qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

Pour les Français qui votent à l'étranger

Dates des élections Présidentielle et Législatives		
Élection	Continent américain	Autre continent
Présidentielle	1er tour : 22 avril 2017	1er tour : 23 avril 2017
	2nd tour : 6 mai 2017	2nd tour : 7 mai 2017
Législatives	1er tour : 3 juin 2017	1er tour : 4 juin 2017
	(vote électronique : entre le 24 et le 30 mai)	(vote électronique : entre le 24 et le 30 mai)
	2nd tour : 17 juin 2017	2nd tour : 18 juin 2017
	(vote électronique : entre le 7 et le 13 juin)	(vote électronique : entre le 7 et le 13 juin)

SECRETS D'APOTHICAIRE



Après avoir découvert que certaines plantes pouvaient être dangereuses saviez vous que certaines fleurs de notre région étaient elles menacées et donc protégées ?

Il faut donc essayer de ne pas les éliminer en désherbant ni les cueillir pendant nos promenades dominicales. Encore faut-il les connaître me direz-vous.

Je vous en présente quatre, mais si le sujet vous intéresse vous trouverez la liste sur le site de la DRIEE <http://www.natureparif.fr/connaître/publications/listes-rouges>.

Tout d'abord deux orchidées sauvages :



L'ochrys negligie (Dactylorhiza Praetermissa) et l'Ophrys Litigiosa

Voilà pour les deux orchidées.

Maintenant une violette sauvage, la violette élevée (Viola Eliator). Et pour finir un copain des coquelicots de Nemours, le coquelicot hybride (Papaver Hybridum).

Bonne promenade, profitez bien de Dame Nature pour de nouvelles découvertes.

Nathalie Serres-Paylot



la violette élevée (Viola Eliator) et le coquelicot hybride (Papaver Hybridum)

NOS ÉCOLES

Il y a quelques semaines, le SIRP apprenait qu'une fermeture de classe était annoncée par l'Inspection Académique pour la prochaine rentrée scolaire. Cette décision était liée à une baisse des effectifs de nos trois écoles.

Les parents d'élèves, les élus et les enseignants se sont immédiatement mobilisés pour agir contre ce qui allait bien évidemment dégrader les conditions de travail de nos élèves et de nos enseignants. Un programme de construction de 25 logements sur la commune de Nonville, les efforts consentis par les communes et les investissements engagés ainsi qu'un redémarrage des ventes de biens immobiliers laissent à penser, à juste titre, que la baisse constatée de nos effectifs a atteint un niveau plancher et que ceux-ci devraient repartir à la hausse très prochainement. Aussi, très rapidement, les parents d'élèves provoquèrent une réunion afin de mettre en places les actions susceptibles d'alerter les services de l'Inspection Académique. Les maires des trois communes ont rédigé un courrier faisant part de leur désarroi, de leurs craintes et de leur refus d'accepter cette décision en mettant en avant les engagements pris : investissements pour satisfaire la réforme des rythmes scolaire, efforts conséquents pour l'école numérique en liaison avec les collègues accueillants nos enfants, avenir de nos populations. Ils ont demandé audience à Madame la Directrice académique des services départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne, ont été reçus par Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale adjoint qui leur a prêtés une écoute attentive. Une manifestation organisée à Nonville le samedi 25 février par les parents d'élèves, manifestation soutenue par de nombreux élus des communes voisines, une pétition recevant plusieurs centaines de signatures, le soutien total des enseignants qui ont suivi une journée de grève pour défendre les conditions d'accueil de nos enfants ont permis à notre structure de conserver pour la rentrée prochaine ses sept classes. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour ce résultat qui permettra à nos enfants de continuer à travailler dans des conditions optimales.

Jacques Piclin



CHORALE EN NOTRE ÉGLISE

Le dimanche 23 avril à 17 heures, les chorales Ensemble de Voux, Vox Trot de Veneux-les-Sablons et Ensemble Vocal de l'Orvanne de Moret-sur-Loing seront dans notre église afin de nous interpréter des chants polyphoniques de tous pays et de tous genres (du rock anglo-saxon aux standards français). La durée du concert est d'une heure et demie. L'entrée est de 5 €, la recette est entièrement reversée à l'association Retina France.



Concert de l'année dernière, où le swing et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis notre élection nous n'avons eu de cesse d'améliorer la sécurité de notre village ; des places de stationnement en chicane, le rétablissement de la priorité à droite, ont permis une certaine diminution de la vitesse ; Mais depuis quelques semaines, nous constatons des dégradations dues à la vitesse excessive aux entrées de notre village !

Marc Vitry a convoqué nos conseillers départementaux afin de nous aider à trouver une solution et leur faire prendre conscience de leur responsabilité. Une réunion s'est tenue en mairie le 28 février et quelques propositions ont été débattues ;

Dans l'attente de réponses constructives !

Stéphane Rembur



Directeur de la publication : Jacques Piclin
Rédaction : Franck Beaufreton,
Véronique Boisseau,
Michel Delacroix, Martine Saintemarie,
Nathalie Serres-Paylot, Stéphane Rembur
et Marc Vitry.

Mise en page : Martine Saintemarie
courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr
Impression : Espace Graphic - Écuellles

RÉUNION PUBLIQUE

Notre volonté de sécuriser au maximum
notre village est toujours au cœur de nos préoccupations.

Des aménagements ont déjà été mis en place,
d'autres sont à l'étude avec l'aide de nos conseillers départementaux.
Afin de faire un point à mi-mandat et de répondre aux attentes
de nombreux habitants, nous organiserons

le 18 avril 2017, à 20h30 à la salle polyvalente

une réunion publique au cours de laquelle
nous évoquerons les réalisations accomplies, celles en gestation
et prêterons une attention particulière à vos remarques
et vos inquiétudes sur certains secteurs du village.

N'hésitez pas à venir débattre sur ces sujets.

AMIES JARDINIÈRES, AMIS JARDINIERS,



Troc aux plantes

Samedi 20 mai 2017

devant la Mairie de 10h00 à 16h00

Mais aussi le :

Dimanche 19 mars de 9h30 à 13h à St-Martin-en-Bière, salle Polyvalente (derrière l'église) - **Samedi 25 mars** de 10h30 à 13h à Bourron-Marlotte, salle des fêtes (derrière la mairie) - **Dimanche 9 avril** de 9h à 18h à Larchant, au centre du village - **Samedi 13 mai** 9h30 à 12h30 à Veneux-les-Sablons, salle polyvalente - **Jedi 25 mai** toute la journée au hameau de Cugny à La Genevraye.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il y a plus d'un an que nous débattons de la réduction de l'éclairage public la nuit ; le conseil municipal étant divisé sur ce sujet, il nous était difficile de trancher et prendre une décision.

Nous avons donc distribué des questionnaires à la population afin d'obtenir une « tendance » !

Il en résulte que les avis sont aussi partagés ! Sur 287 réponses, 151 pour, 131 contre, et 5 sans avis. Suite à ce « référendum », le conseil municipal rejoint la majorité et décide de procéder à l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin.

Se basant sur une étude très bien documentée de Marc Vitry (Adjoint en charge des travaux), qui proposait plusieurs solutions afin d'économiser sur ce poste. Du point de vue économique, nous devrions obtenir une réduction d'environ 4 000 à 6 000 € par an ! D'autres solutions étudiées, comme l'éclairage à led, ne seraient amorties qu'au bout d'une dizaine d'années avec un investissement très lourd, (sachant que les leds n'atteignent pas cette durée de vie).

Quel impact sur la sécurité ?

Il va sans dire que nous sommes dans une région très peu criminogène ! De plus, les cambrioleurs agissent le plus souvent de jour (la nuit une lampe de poche est plus facilement détectable que s'il y a de l'éclairage). Un automobiliste qui passe dans le village sans éclairage sera plus attentif et verra mieux les phares des autres voitures.

Quel impact sur l'éco-système ?

Quoi de plus anormal que d'entendre les oiseaux chanter la nuit ?

L'éclairage nocturne influe sur le mode de vie des animaux, sur le développement de la flore et aussi sur nous.

Beaucoup de communes alentours ont fait ce choix, avec des extinctions dès 22 h 30 pour certaines, sans que cela ne pose de problèmes.

Outre les soucis écologiques, il y a un souci économique, de limiter au maximum nos dépenses énergétiques.

Nous avons opté pour une réduction de l'éclairage public à titre d'essai ; bien évidemment, au bout d'une période d'un an nous publierons les résultats chiffrés sur les économies effectuées.

Et bien sûr, nous sommes ouverts à toutes suggestions constructives.

Stéphane Rembur



TENNIS DE TABLE

le 9 avril 2017

Salle polyvalente de Villemer

TOURNOI POPULAIRE DE TENNIS DE TABLE

ouvert à tous - Licenciés - Non Licenciés

Plusieurs tableaux seront organisés

pour découvrir le tennis de table

Venez participer nombreux

Début de la compétition à 13 h 30

Inscriptions : 4€ - Buvette - Gâteaux sur place

Actualités municipales

CÔTÉ TRAVAUX

A L'EAU...

Toute rénovation d'un réseau d'eau potable a un passage obligé, l'opération de diagnostic.

C'est un préalable indispensable pour connaître les actions à conduire, les chiffrer et obtenir des subventions.

La première étape de notre projet de rénovation passe par la pose de débitmètres pour la détection de fuites et la réalisation d'une nouvelle cartographie de notre vieux réseau.

En complément, le projet de station de filtration dont les études préliminaires sont achevées arrive à sa phase de conception

Marc VITRY



ELLES REVIENNENT...

Après le succès du concert de l'année dernière les Cordes Enchantées reviennent pour nous faire partager un moment hors du commun, magique avec au programme Piazzolla.

Ce sera le samedi 10 Juin à 19 heures et toujours dans l'église. Réserver votre soirée.

www.cordesenchantees.fr et

www.facebook.com/CordesEnchantees



Représentation de l'an passé, ce fut un grand succès, notre église étant à la hauteur de leur talent.

AGENDA

Mars

26 Thé dansant (Soleil d'Or)

Avril

08 Concert (Commission Culture)

23 Concert (Commission Culture)

29 Soirée dansante (Club de Danse)

30 Thé dansant (Soleil d'Or)

Mai

10 Concert (Commission Culture)

14 Tournoi Pétanque (Club pétanque)

20 Troc aux plantes (Commission Culture)

28 Thé dansant (Soleil d'Or)

INITIATION LABOUR

L'association Chev-Anes de Trait du Bocage, organise le 12 Novembre 2017, une journée d'initiation au labour, avec différents travaux agricoles, et promenades en calèches.

Nous en reparlerons le moment venu, nous vous accueillerons avec plaisir, afin de passer un bon moment avec nos amis les chevaux.

Un petit mot du TÉLÉTHON 2016

C'est en décembre que nous nous sommes retrouvés pour un loto dans la salle polyvalente, une bonne ambiance et beaucoup de participants, mais la conjoncture actuelle a fait que nous n'avons remis que la somme de 1 130 € aux responsables du téléthon (moins que l'année précédente).

Nous remercions les généreux donateurs :

Monsieur le Maire Jacques Piclin, La maison Gatti, Nadine Fleurs d'Écuellles, le garage Peugeot de Varennes-sur-Seine, Christine Nulle Bar Ailleurs de Villemer, Dominique Dandry, Claude Roy, Francine Landry, ainsi que les clients de l'épicerie qui ont participé au filet garni et aux bénévoles qui ont aidé à l'organisation de la soirée.

À l'année prochaine.

Pour parution dans le journal communal, associations,
envoyez vos dates ou retours sur événement à
lelien.villemer1@hotmail.fr.

CLUB RANDONNÉE TRÈS ACTIF

Le club randonnée a eu une activité débordante, l'année 2016, été comme automne : sorties toutes les semaines le mardi après-midi avec Odile dans tous les coins de la forêt de Fontainebleau, sorties randonnée douce autour de Villemer et Moret-sur-Loing.



TENNIS DE TABLE

Très bonne participation de nos jeunes joueurs aux épreuves des Championnats de Seine-et-Marne. À Marolles-sur-Seine, le 15 janvier 2017, les huit joueurs présents ont remporté huit médailles, trois titres de Champions de Seine-et-Marne FFTT et deux titres de Vice-Champions.

Sabrina Doreille qui réalise le doublé en *Minimes Filles* et en *Doubles Jeunes Filles*. Come Banc champion en *Doubles Benjamins en équipe* avec un jeune de Bussy. Gabriel Hamard en *Double Benjamins* avec un jeune de Veneux-les-Sablons. Médailles de bronze pour Titouan Valentin, Baptiste Leborgne et Marie Franco.

Sept joueurs sont qualifiés pour les championnats Régionaux et le huitième est remplaçant. À Soudry-sur-Loing, le 29 janvier 2017, 10 participants ont glané six médailles, un titre de Champion de Seine-et-Marne UFOLEP, trois titres de Vice-Champions.

Gabriel Hamard en *Double Benjamins* avec Pierre de Veneux-les-Sablons. Médailles de bronze pour Come Banc et Baptiste Leborgne.

Huit joueurs sont qualifiés pour les Régionaux et un est remplaçant.

La Coupe qui récompense la participation féminine aux Championnats est revenue au club de Villemer pour avoir aligné quatre jeunes filles dont la plus jeune de la compétition. Bravo à Charlotte Hamard, Charlotte Henry, Sabrina Doreille et Marie Franco qui ont défendu brillamment les couleurs de Villemer.

Félicitations à tous nos jeunes pour leur excellente performance d'ensemble sur ces deux tours de compétition. Toutes ces médailles et titres témoignent du travail sérieux aux entraînements du mardi soir dispensés par Grégory.

Le Président, Jean-Michel Barrault

Club de Danse de Villemer

Cette année encore le club de danse a ouvert deux cours supplémentaires en plus des danses de salon, le rock'n'roll et le West coast swing, le lundi, salon et rock le jeudi, west coast swing.

Le 5 novembre 2016, le club organisait pour la première fois une soirée rock'n'roll et West coast swing, animée par Bernard. Une quarantaine de danseurs se sont partagés les deux salles, rock dans la grande, west coast dans la petite. Une bonne soirée à renouveler.

Le 26 novembre dernier, notre habituelle soirée dansante d'automne fut animée par Jacky "le roi du bal". Quatre-vingt-cinq danseurs ont partagé l'excellent repas assuré par "mon p'tils traiteur" de la Chapelle-Rabelais.

Un stage de quick step animé par Laurent a eu lieu le 22 janvier réunissant une vingtaine de danseurs.

le 29 avril aura lieu une soirée toutes danses ouverte à tous, restauration style "auberge espagnole".

Si vous désirez participer à nos soirées ou stages, le calendrier de tous ces événements est visible sur le site du club : <https://danse-villemer.jimdo.com>.

Le dynamisme des adhérents a permis d'assurer la réussite des activités proposées par le club : cours, stages, soirées, séances de révisions...

Pour terminer l'année de façon festive, le club organise le vendredi 9 juin, sa fête de fin d'année, sous forme d'une soirée ouverte à tous. Entrée gratuite, restauration sur le principe de l'auberge espagnole, n'hésitez pas à venir.

Les cours se termineront le 22 juin et reprendront le 4 septembre avec les mêmes professeurs. Pour tout renseignement, allez sur le site et venez aux soirées "portes ouvertes".

Vous pouvez aussi appeler le 06 64 50 53 47 ou nous contacter par mail danse-villemer@orange.fr.

Marie-Christine Marical